



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 13/09/2018

Reçu en préfecture le 13/09/2018

Affiché le 13/09/2018

SLOX

ID : 081-218102572-20180910-2018DEL52-DE

Date de la convocation
04.09.2018

L'an deux mille dix huit et le dix septembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Maire.

Présents : Mrs RAYNAUD, LE ROCH, Mme MAILLET-RIGOLET, Mr MARTY, Mme RAYNAL, Mr GUIRAUD, Mme VILLENEUVE, Mr SOULA, Mme TAFELSKI, Mrs GRIALOU, FABRE, Mmes BALOUP, BABAU, GARCIA, Mrs LEFERT, CROUZET, Mmes TRUTINO, KLIMEZACK-GIL.

N° 18/52

Absents : Mme BENTATA-RAUCOULES procuration à Mme VILLENEUVE
Mr GRIMAL procuration à Mr SOULA
Mr SAMATAN procuration à Mr GRIALOU
Mme ANGLES procuration à Mr MARTY
Mme PELLEGRINI procuration à Mme GIL
Mr DE GUALY, Mme GONZALES, Mr KOWALCZYK Mr GALINIE, Mme THUEL, Mr PEYRONIE.

Secrétaire : Mr GUIRAUD.

Objet de la délibération

**DESAFFECTATION
ET DECLASSEMENT
D'UNE PARTIE
D'ESPACE PUBLIC le
long de la rue Sabanel
au droit de l'usine
Emerson Flow control
technologie.**

Par délibération du Conseil Municipal du 19 juin 2018, la commune a décidé de céder à l'usine Emerson Flow control technologie 2 rue Sabanel 81160 SAINT JUERY une partie du domaine public d'une superficie de 589m² pour régularisation.

Cette partie du domaine public le long de la rue Sabanel au droit de l'usine Emerson Flow control technologie est clôturée en suivant un alignement de fait depuis maintenant de longue année. Derrière cette clôture à l'intérieur de l'usine subsiste sur le cadastre un délaissé de domaine public pour une contenance de 589m².

Pour réaliser cette cession, il est proposé de désaffecter et de déclasser cette partie du domaine public communal pour une contenance de 589m² environ issue d'un délaissé de voie.

En vertu du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, la sortie d'un bien du domaine public est conditionnée par la désaffectation matérielle du bien et par une décision administrative, en l'espèce une délibération constatant la désaffectation et portant déclassement du bien. Le bien ainsi désaffecté et déclassé appartiendra au domaine privé de la commune.

Vu la demande de la société Emerson Flow control technologie 2 rue Sabanel 81160 SAINT JUERY qui a demandé une régularisation des limites cadastrales afin que les limites physiques de l'usine correspondent à ces limites cadastrales.

sidérant la nécessité de procéder à la désaffectation puis au déclassement de la partie de domaine public sise le long de la rue Sabanel au droit de l'usine Emerson Flow control technologie pour une contenance de 589m²,

Considérant que la désaffectation et le déclassement de ladite partie de domaine public ne portent pas atteinte aux fonctions de circulation piétonne et automobile,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

Adopté à l'unanimité

Envoyé en préfecture le 13/09/2018

Reçu en préfecture le 13/09/2018

Affiché le 13/09/2018

SLOW

ID : 081-218102572-20180910-2018DEL52-DE

CONSTATE la désaffectation d'une partie du domaine public le long de la rue Sabanel au droit de l'usine Emerson Flow control technologie pour une contenance de 589m² appartenant au domaine public communal.

APPROUVE le déclassement de cette partie du domaine public communal pour le faire rentrer dans le domaine privé de la commune.

CHARGE le Maire d'effectuer toutes les démarches et formalités requises en vue du déclassement de cette partie d'espace public située le long de la rue Sabanel au droit de l'usine Emerson Flow control technologie.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 12 septembre 2018
Jean-Paul RAYNAUD,
Maire,
Conseiller Départemental

